



Bulletin Officiel

N°6603 Jeudi 12 Mai 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

DELICE HOLDING 4

SICAV AXIS TRESORERIE 6

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 7

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 9

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN TRESOR SICAV 10

ARABIA SICAV 11

SANADETT SICAV 12

COMMUNIQUEES DE PRESSE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT- 13

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H 14

LAND'OR: APPEL A CANDIDATURE 15

LAND'OR: APPEL A CANDIDATURE 20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 26

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- DELICE HOLDING

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- DELICE HOLDING

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DELICE HOLDING – DH – SA

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

Le Conseil d'Administration de la société DELICE HOLDING – SA- « DH » informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra **le jeudi 02 juin 2022 à 10 heures à distance**, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée ;
2. Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation du résultat ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Renouvellement du mandat de l'Administrateur Indépendant ;
8. Renouvellement du mandat de l'Administrateur représentant les Actionnaires minoritaires ;
9. Nomination des Administrateurs ;
10. Nomination d'un deuxième Administrateur Indépendant ;
11. Nomination des Commissaires aux comptes ;
12. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration ;
13. Rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne ;
14. Information à l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales ;
15. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Observation :

La société DELICE HOLDING – SA- « DH » incite ses actionnaires à privilégier leurs participations via un vote exprimé par correspondance (signature légalisée) ou par procuration à donner au Président de l'Assemblée.

Un formulaire de vote par correspondance et un modèle de procuration sont téléchargeables via le site web <http://www.delice.tn/> (rubrique investisseurs) à partir du 18 mai 2022.

Le formulaire de vote signé et légalisé ainsi que la procuration doivent être envoyés à l'adresse suivante Investisseurs@groupedelice.com.tn au plus tard Un (1) jour avant la tenue de l'Assemblée accompagnés de l'attestation de propriété d'actions.

Les actionnaires composants le Bureau de l'Assemblée, les actionnaires ayant voté par correspondance et les actionnaires ayant donné procuration au Président de l'Assemblée seront comptés comme étant présents à l'Assemblée.

Les actionnaires ci-dessus cités seront comptés comme étant présents à l'Assemblée même s'ils ne se manifesteront pas lors de la visioconférence.

Le comptage du quorum et des votes ainsi que le déroulement des travaux de l'Assemblée se feront en présence d'un huissier de justice.

Pour pouvoir participer à la réunion de l'Assemblée Générale, les actionnaires, sont invités à communiquer leurs adresses mails pour pouvoir recevoir des invitations et ce au plus tard Cinq (05) jours avant la tenue de l'Assemblée à l'adresse suivante : Investisseurs@groupedelice.com.tn

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 juin 2022, seront disponible en ligne, en consultation et téléchargeable sur le lien suivant : <http://www.delice.tn/> (rubrique investisseurs) à partir du 18 mai 2022.

Les actionnaires peuvent transmettre des questions ou formuler des observations relatives aux documents et informations mis à leur disposition à l'adresse électronique : Investisseurs@groupedelice.com.tn , au plus tard le troisième (3ème) jour précédant la date de l'Assemblée Générale.

Les questions reçues ayant une incidence sur les décisions de vote donneront lieu à une réponse électronique Deux (2) jours avant la tenue de l'Assemblée ; Les autres questions reçues donneront lieu à une réponse au cours de l'Assemblée.

Lors de l'Assemblée, les actionnaires assistant via visioconférence, peuvent poser des questions écrites et/ou orales. Les réponses à ces questions seront prévues avant le passage au vote.

Les actionnaires peuvent transmettre des questions aux commissaires aux comptes, de la Société sur les adresses indiquées ci-dessous, au sujet des documents et informations mises à leurs dispositions au plus tard le troisième (3ème) jour précédant la date de l'Assemblée :

Cabinet Finor (Représenté par Mr Karim DEROUICHE) : karim.derouiche@finor.com.tn

Cabinet Deloitte (Représenté par Mr Mohamed LOUZIR) : mlouzir@deloitte.tn

Les questions écrites ou les observations adressées aux Commissaires aux comptes feront l'objet soit d'une réponse orale instantanée de leur part, soit d'une réponse écrite dont lecture sera faite séance tenante par le président de séance.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV AXIS TRESORERIE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°01-2003 du 13 mai 2003
Siège Social : Yasmine Tower-Bloc C- 6^{ème} étage
Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

SICAV AXIS TRESORERIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 30 mai 2022 à 9H 30** au siège social de la société sis à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C- 6^{ème} étage - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2021 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ;
4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;
6. Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance ;
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
8. Fixation du montant des jetons de présence aux administrateurs ;
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 mai 2022

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales prend acte et approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le dit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation	7.952.296,061
Régularisation du résultat d'exploitation	851.953,647
Sommes distribuables de l'exercice 2021	8.804.249,708
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1.227,479
Total des sommes distribuables	8.805.477,187
Dividendes	8.805.340,992
Report à nouveau	136,195

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2021 à **6,013 TND** par action et d'affecter le reliquat, soit 136,195 TND au compte report à nouveau

La date de mise en paiement est fixée au **16 mai 2022**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement des mandats des administrateurs suivants, arrivant à échéance avec la présente Assemblée :

- Madame Moufida Hamza – Administrateur- 1 poste
- Madame Salma Bouaziz – Administrateur- 1 poste
- L'Union Internationale de Banques – Administrateur – 2 postes
- Les Grands Moulins de Nabeul – Administrateur – 1 poste

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1500 dinars bruts par an et par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal de la société ou à son mandataire tous les pouvoirs pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
 Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Union Internationale de Banques « UIB » (2 postes)	Banque	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ International SICAR ➤ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➤ UIB FINANCE ➤ Société Monétique Tunisie : ➤ Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL » ➤ Inter Bank Services « IBS » ➤ Académie des Banques Et Finances « ABF » ➤ UIB Assurances
Mme Moufida HAMZA	Responsable du Pôle Finance à l'UIB	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➤ International SICAR ➤ UIB Assurances
Mme Leila HAMROUNI	Chef de la Direction de Conformité à l'UIB	Néant
Mme Salma BOUAZIZ	Directeur Financier de la Société Immobilière ZEMNI	Néant
Société Les Grands Moulins de Nabeul	Meunerie	Membre du Conseil d'Administration de la société Néapolis Immobilière

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN TRESOR SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du CMF n°05-2005 du 16 février 2005
Siège social : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du Vendredi 06 Mai 2022,
AMEN TRESOR SICAV informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 à
partir **du Mercredi 25 Mai 2022**:

Un dividende de 5,419 dinars par action.

Ce dividende est payable aux guichets de l'Amen Bank.

2022 – AS – 0597

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 1^{er} avril 2022, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2021, un dividende de :

1,092 dinar par action

Ce dividende est payable à partir du **mardi 17 mai 2022** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.

2022 – AS – 0598

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1^{er} août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

SANADETT SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 1^{er} avril 2022, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2021, un dividende de :

3,958 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **mardi 17 mai 2022** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT-

Siege social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

Suite à la publication sur un site Internet de l'article sur la relation entre The Coca-Cola Cie et le Groupe Castel, la S.F.B.T. informe l'ensemble de ses actionnaires qu'elle n'est pas concernée par cette rupture, le contrat d'embouteillage étant signé directement entre la S.F.B.T. et The Coca-Cola Cie.

L'accord entre la S.F.B.T. et The Coca-Cola Cie dure depuis plus de 70 ans et est bien antérieur à l'entrée du Groupe Castel dans le capital de la S.F.B.T.

La S.F.B.T. vient de renouveler son contrat de concession.

La relation The Coca-Cola Cie / S.F.B.T. constitue pour les deux parties une "success story" et les discussions actuelles portent sur le développement du business avec The Coca-Cola Cie pour l'étendre à de nouveaux produits.

**Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 – AS – 0600

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UADH porte à la connaissance de ses actionnaires et le grand public que plusieurs candidatures ont été reçues dans le cadre du processus de cession de la société Economic Auto, concessionnaire automobile de la marque japonaise Mazda et filiale du Groupe UADH.

Le processus de cession, piloté par un cabinet de conseil de renom, IEG Corporate Advisory Tunisia, est encore en phase de préqualification.

L'issue de cette phase de préqualification dépend de plusieurs critères, dont notamment la position du constructeur japonais.

Il est à signaler que la cession de la filiale Economic Auto intervient dans le cadre d'un programme de restructuration globale du Groupe Loukil qui comprend la cession de certaines filiales, l'augmentation du capital pour d'autres filiales, l'introduction de nouvelles marques, etc...

L'impact de la cession de la société Economic Auto sur les performances futures du Groupe UADH sera compensé par d'autres actions déjà engagées, dont notamment l'introduction de nouvelles marques chinoises en CKD (dont notamment les véhicules électriques en VP & SUV) avec des prix compétitifs et le renforcement de l'unité de montage et la commercialisation de la marque FOTON en pickup.

La société ne manquera pas d'informer ses actionnaires et le grand public de toutes les nouvelles se rapportant à l'activité de la société et de l'avancement du plan annoncé.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2022 – AS – 0601

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

Appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration pour les exercices 2022-2023 et 2024

1. Objet :

En application de la réglementation en vigueur, de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société LAND'OR lance un appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'administration.

2. Critères d'éligibilité :

Le candidat, au poste d'Administrateur indépendant, ne doit pas être actionnaire à la société LAND'OR et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions et aux spécificités de l'activité de la Société LAND'OR, et satisfaire les conditions ci-après :

- Être une personne physique jouissant de ses droits civils
- Ne se trouvant pas dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales.
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- N'avoir à la date de la candidature au poste d'Administrateur Indépendant aucun intérêt direct ou indirect avec la société LAND'OR, l'un de ses actionnaires ou ses Administrateurs, ou une tierce partie de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - ✓ Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, ou salarié de la société LAND'OR,
 - ✓ Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général unique, ou salarié d'une société appartenant au même groupe LAND'OR.

- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la société LAND'OR détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de de la société LAND'OR, désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du Conseil de surveillance
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - ✓ Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié de la société LAND'OR
 - ✓ Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe LAND'OR
- Ne pas être prestataire de services, notamment Conseiller, client, fournisseur ou banquier de la société LAND'OR.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital social de la société LAND'OR ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Président du Directoire, du Directeur Général Unique ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire, Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société LAND'OR ou d'une société concurrente
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3. Critères d'expérience :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans.
- Avoir une expérience significative et conséquente en termes d'années et du niveau de responsabilité dans le domaine de l'industrie fromagère, notamment à l'international.
- Avoir un savoir-faire et des connaissances approfondies en matière de développement et de stratégie des entreprises spécialisées dans l'industrie fromagère, notamment à l'international
- Se prévaloir d'une expertise en matière de contrôle et de surveillance ainsi que des aptitudes dans la bonne lecture et de l'analyse des états financiers et du suivi des risques encourus par les entreprises industrielles.

4. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'administration de la société LAND'OR, les motifs de sa candidature ainsi que son profil
- Une fiche de candidature selon le modèle en Annexe 1 au présent appel à candidature
- Le curriculum vitae du candidat
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale

- Une déclaration sur l'honneur signée, selon le modèle en Annexe 2 au présent appel à candidature attestant que le candidat répond aux critères d'éligibilité prévus par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier ainsi que le présent appel à candidature
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

5. Date limite de dépôt de candidatures :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'administration de la société LAND'OR et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour les postes d'Administrateurs indépendants au Conseil d'administration de la société LAND'OR » Le dossier de candidature doit parvenir soit par lettre recommandée avec accusé de réception à LAND'OR, **Bir Jedid 2054 Khélidia, Tunisie** (le cachet de la poste faisant foi), soit déposée en mains propres par porteur contre décharge au bureau d'ordre **au Siège** de la société sis à **Bir Jedid 2054 Khélidia, Tunisie** au plus tard le 22 mai 2022 à 17H heures, date limite de réception des candidatures. Tout dossier de candidature incomplet ou parvenant après la date limite de réception des candidatures sera systématiquement éliminé.

6. Choix des membres indépendants du Conseil d'administration :

Un Comité des nominations d'Administrateur indépendant est mis en place par la société LAND'OR. Le candidat sera choisi après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature. Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêté par le Comité des nominations créé à cet effet au sein de la société LAND'OR et ce, en vertu d'un pouvoir qui lui est accordé par le Conseil d'administration. Cette liste sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier, avant l'approbation définitive des candidats par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les candidats retenus seront informés de leur sélection, vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire. Lesdits membres indépendants seront élus, lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, prévue le 28 juin 2022 à 11H00 au siège de la société sis à Bir Jedid, 2054 Khélidia.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

N° CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe GSM

E-mail :

Profession/Activité :

Formation académique du candidat :

.....

.....

Autres qualifications du candidat dans le domaine :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

.....

.....

Nom & Prénom :

.....

.....

N° CIN :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Candidat à l'élection au poste d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration de la société Land'Or SA., déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la société Land'Or SA.
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

**Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant des Actionnaires Minoritaires
pour les exercices 2022-2023 et 2024**

1. Objet :

La société LAND'OR, lance un appel à candidature pour la désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires en tant que membre au Conseil d'administration.

A cet effet, la société LAND'OR informe ses actionnaires minoritaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une assemblée électorale qui sera convoquée par la société LAND'OR dans un délai maximum de 10 jours après la clôture de l'appel à candidature, la société doit soumettre cette désignation à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'avis de convocation sera publié aux frais de la société sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée électorale.

2. Critères d'éligibilité :

Les candidats à ce poste doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à leurs fonctions. Ils doivent être obligatoirement des personnes physiques, jouissant de leurs droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

- Ne peuvent être candidat(e)s au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :
 - ✓ Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
 - ✓ Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
 - ✓ Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
 - ✓ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

- Tout candidat à ce poste doit répondre aux conditions suivantes :
 - ✓ Doit justifier d'une participation individuelle dans le capital de la société LAND'OR ne dépassant pas 0,5 %.
 - ✓ Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce dans le secteur de l'industrie fromagère, du management et de la finance.
 - ✓ Ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société LAND'OR et ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.
Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Directeur Général Unique, ou salarié de la société LAND'OR.
 - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Directeur Général Unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société LAND'OR.
 - ✓ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la société LAND'OR détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la société LAND'OR désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil.
 - ✓ Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
 - ✓ Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société LAND'OR ou d'une société concurrente ;
 - ✓ Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la société LAND'OR;
 - ✓ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
 - ✓ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'administration de la société LAND'OR présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature dûment remplie selon le model joint **en Annexe1** ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une attestation récente du nombre d'actions détenues par le candidat lui-même dans le capital de la société LAND'OR ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales selon le modèle en **Annexe 2** ;
- Le curriculum vitae détaillé du candidat.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.

4. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature doivent être communiqués par tout moyen laissant une trace écrite, **au siège** de la société LAND'OR, situé à **BIR JEDID 2054 KHELIDIA** à compter de la date de publication du communiqué de l'appel à candidature jusqu'au dernier délai fixé ci-dessous.

Les dossiers de candidatures doivent être communiqués dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'administration de la société LAND'OR, et portant la mention :

« Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ».

5. Choix du candidat

Dès la clôture de l'appel à candidature, la société LAND'OR transmet, pour avis, au Conseil du Marché Financier (CMF) la liste préliminaire des candidats admis à concourir ; le CMF peut refuser tout candidat inscrit sur la liste qui ne respecte pas les dispositions de la décision générale de la CMF n°23 du 10 mars 2020.

L'administrateur représentant les petits porteurs sera élu, parmi la liste des candidats retenus, par les détenteurs d'actions minoritaires lors de l'assemblée élective qui sera convoquée dans un délai maximum de 10 jours après la clôture de l'appel à candidature.

L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF ainsi que sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis au moins vingt-et-un jour (21) avant la tenue de l'Assemblée Elective.

La société LAND'OR met à la disposition des actionnaires minoritaires la liste des candidats retenus accompagnée des informations suivantes :

- Nom, prénom et date de naissance,
- Diplômes et qualifications,
- Activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés,
- Pourcentage de participation dans le capital

L'assemblée élective est présidée par l'actionnaire minoritaire détenant le plus grand nombre d'actions. Le président est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire désigné par les actionnaires présents, ils forment le bureau de l'assemblée. Il est établi une feuille de présence contenant le nom des actionnaires minoritaires ou de leur représentant, leur domicile et le nombre d'actions qu'ils détiennent où qu'ils représentent.

Les actionnaires minoritaires présents ou leurs mandataires doivent procéder à l'émargement de la feuille de présence ; celle-ci est certifiée par le bureau de l'assemblée élective et déposée au siège de la société concernée à la disposition de tout requérant. Le nombre des actionnaires minoritaires présents ou représentés ainsi que la part du capital social leur revenant seront fixés sur la base de ladite feuille de présence.

L'assemblée élective doit avoir pour ordre du jour unique la désignation du représentant des actionnaires minoritaires. Elle ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires minoritaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions détenues par l'ensemble des actionnaires minoritaires. A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et à la deuxième convocation un délai minimum de quinze (15) jours doit être observé.

Au cours de l'assemblée élective, les actionnaires minoritaires doivent élire un seul candidat figurant sur la liste proposée. Nul ne peut prendre part à l'élection du représentant des actionnaires minoritaires, s'il exerce une fonction de direction ou d'administration au sein de la société LAND'OR.

Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. Si à l'issue de cette élection aucun candidat n'obtient la majorité, un second tour est organisé lors de la même séance. Seuls les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont maintenus. Le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour.

Tout actionnaire minoritaire peut voter par correspondance ou se fait représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée. Le vote par correspondance doit être adressé à la société par tout moyen laissant une trace écrite. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée électorale. La société LAND'OR soumettra la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

6. Date limite de réception du dossier

Le dernier délai fixé pour la réception des dossiers de candidature est le **22 mai 2022 à 17H heures**.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

N° CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe GSM

E-mail :

Profession/Activité :

Formation académique du candidat :

.....
.....

Autres qualifications du candidat dans le domaine :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

.....

Nom & Prénom :

.....

....

N° CIN

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'administration de la société LAND'OR, déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la société LAND'OR SA.
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,494	212,524
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,033	146,057
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,543	121,560
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,288	131,309
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,950	126,967
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,129	127,150
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,008	122,025
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,199	49,206
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,515	35,520
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,840	120,857
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,807	18,810
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,512	131,519
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,372	127,388
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,410	12,411
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,618	179,647
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,287	12,288
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,162	102,179
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,436	104,454
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,633	14,635
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,991	1,993
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,809	66,816
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,849	137,644
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,161	103,834
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,428	113,446
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	141,137	140,478
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	539,232	537,596
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	136,005	135,868
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,198	180,382
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,222	98,180
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,885	132,862
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	160,732	159,510
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,959	142,145
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,451	22,329
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,319	95,194
36 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,002
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2275,969	2279,653
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,421	135,500
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,634	216,946
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,946	2,924
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,668	2,644
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,869	62,215
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,355	1,356
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,225	1,215
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,200	1,191
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,430	105,482
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1141,994	1141,171
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,719	12,840
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,391	10,389
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,285	12,447
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,153	86,697
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,264	1,250

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,326	111,339	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,161	103,175	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,986	110,002	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,161	107,177	
59 TUNISO-EMIRATIS SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,532	109,551	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,958	111,974	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,503	108,519	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,402	105,418	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,661	103,662	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,070	104,084	
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UBI FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,457	111,476	
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,576	107,589	
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,757	106,768	
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,465	102,480	
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,631	106,646	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	106,118	106,135	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,259	108,271	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,742	106,758	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,642	104,655	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,338	109,352	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	100,761	100,773	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	111,710	107,543	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,237	108,254	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,252	111,270	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,192	113,342	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	61,716	61,259	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,978	98,714	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,508	17,431	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	283,447	283,055	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2210,631	2213,616	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	71,079	70,722	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,571	56,521	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,459	107,453	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,540	11,492	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,799	15,762	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,918	15,895	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,093	14,062	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,977	8,977	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	104,653	103,919	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,819	82,884	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,106	87,135	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,799	104,958	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	90,759	90,287	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,068	9,990	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,268	94,868	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	146,449	145,956	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,946	101,013	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,915	120,984	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,364	121,613	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	183,298	183,180	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,314	171,337	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,752	168,047	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,209	22,301	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,263	139,772	
109 FCP VIVED NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,825	157,123	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5201,442	5197,029	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,357	91,805	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4567,302	4569,027	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,148	10,152	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	170,969	170,966	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11007,132	11003,673	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10023,498	10028,786	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	123,462	122,933	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 -
Tunis.

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 02 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMASTU Limited) & Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		35 218	35 218	Capital social		549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements	Moins	(35 218)	(35 218)	Réserve légale		8 907 614	7 835 052
	B-1	<u>-</u>	<u>-</u>	Résultats Reportés		63 000	109 939
				Réserves et primes liées au capital		324	324
Immobilisations corporelles		624 143	431 563	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>558 043 558</u>	<u>557 017 935</u>
Moins : amortissements	Moins	(258 730)	(144 786)				
	B-2	<u>365 413</u>	<u>286 777</u>	Résultat de l'exercice		21 356 122	21 341 311
Immobilisations financières		567 570 688	559 399 168	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B-8	<u>579 399 680</u>	<u>578 359 246</u>
Moins : Provisions	Moins	(2 000 000)	(1 500 000)	PASSIFS			
	B-3	<u>565 570 688</u>	<u>557 899 168</u>	PASSIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>565 936 101</u>	<u>558 185 945</u>	Provisions pour risques et charges		365 804	200 000
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	B-4	3 433 154	2 125 304	Fournisseurs et Comptes rattachés	B-9	188 299	17 733
Autres Actifs courants	B-5	1 891 894	9 572 847	Autres passifs courants	B-10	2 369 976	1 522 561
Placements et autres actifs financiers	B-6	2 000 000	9 000 000				
Liquidités et équivalents de liquidités	B-7	9 062 610	1 215 444				

TOTAL DES ACTIFS COURANTS

16 387 658 21 913 595

TOTAL DES PASSIFS COURANTS

2 558 274 1 540 294

TOTAL DES ACTIFS

582 323 759 580 099 540

TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

582 323 759 580 099 540

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Dividendes	R-1	20 942 799	22 354 097
Management fees	R-2	5 135 917	2 997 515
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		26 078 716	25 351 612
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats services et prestations	R-3	108 618	179 132
Charges de Personnel	R-4	3 607 506	2 403 363
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-5	779 749	1 662 310
Autres Charges d'exploitation	R-6	550 187	320 676
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		5 046 060	4 565 481
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 032 656	20 786 131
Produits des placements	R-7	456 095	705 184
Autres gains ordinaires		11 462	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 500 213	21 491 315
Impôt sur les bénéfices		(135 085)	(144 235)
Contribution Sociale de Solidarité		(9 006)	(5 769)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		21 356 122	21 341 311

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Note	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		21 356 122	21 341 311
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions	R-5	779 749	1 662 310
* Variation des :			
Créances	F-1	(1 307 850)	(804 124)
Autres actifs courants	F-1	7 680 953	(882 365)
Fournisseurs d'exploitation	F-1	170 566	7 978
Autres passifs courants	F-1	847 414	445 971
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		29 526 954	21 771 081
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	B-2	(192 580)	(217 239)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	B-3	(8 171 520)	(2 500 120)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(8 364 100)	(2 717 359)
Flux de trésorerie liés aux activités de Placement	B-6	7 000 000	500 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	B-8	(20 315 688)	(18 284 118)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(20 315 688)	(18 284 118)
Variation de trésorerie		7 847 166	1 269 604
Trésorerie au début de l'exercice	B-7	1 215 444	(54 160)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	B-7	9 062 610	1 215 444

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme constituée le 20 Mai 2013 et régie par le Code des Sociétés Commerciales.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10 000 dinars divisé en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports constitués exclusivement par des titres, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
			Total	154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39 488 374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à 549.072.620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 31.12.2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable. L'exercice comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(2)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(3)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturées aux sociétés du groupe.

V. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(B-1)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 31 décembre 2021 comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2020	35 218	(35 218)	-
- Acquisitions de l'exercice	-	-	-
- Amortissements de l'exercice	-	-	-
<u>Solde au 31 décembre 2021</u>	<u>35 218</u>	<u>(35 218)</u>	<u>-</u>

(B-2)-Immobilisations corporelles :

La rubrique « immobilisations corporelles » se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2020	431 563	(144 786)	286 777
- Acquisitions de l'exercice	192 580	-	-
- Amortissements de l'exercice	-	(113 945)	(113 945)
<u>Solde au 31 décembre 2021</u>	<u>624 143</u>	<u>(258 730)</u>	<u>365 413</u>

(B-3)-Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2021 à **567 570 688 dinars** et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Au 31 décembre 2021</u>	<u>Au 31 décembre 2020</u>	<u>% de détention</u>
Titres CLC	293 831	401 201 740	401 201 740	81,62%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 555	24 677 767	24 677 767	59,26%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	82 536	9 680 274	7 180 154	30,68%
Titres SOCOGES	10 500	1 050 000	1 050 000	50,00%
Titres ZITOUNA TAMKEEN	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10,00%
Titres GDI LISSADIRAT	15 000	150 000	-	100,00%
Titres CLN	50 000	5 521 400	-	15,63%
Total valeurs brutes		567 570 688	559 399 168	
Provision sur titres ZITOUNA TAMKEEN		2 000 000	1 500 000	
Total valeurs nettes		565 570 688	557 899 168	

Les mouvements enregistrés sur les immobilisations financières se détaillent comme suit :

<u>Solde au 31 décembre 2020</u>	559 399 168
Souscription à l'augmentation du capital de la Compagnie Fromagère	2 500 120
Souscription du capital de GDI LISSADIRAT	150 000
Souscription du capital de la CLN	5 521 400
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	567 570 688

(B-4)-Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **3 433 154 dinars** contre **2 125 304** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Clients locaux SBC	416 501	435 165
- Clients locaux CLC	60 199	345 602
- Clients locaux CLN	1 336 264	639 209
- Clients locaux CLSB	1 114 439	59 145
- Clients locaux DP	89 251	144 591
- Clients locaux SDEM	416 500	501 592
<u>TOTAL</u>	<u>3 433 154</u>	<u>2 125 304</u>

(B-5)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **1 891 894 dinars** contre **9 572 847** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Dividendes à recevoir	1 099	8 016 666
- Etat, retenue à la source	15 230	258 036
- Produits à recevoir	127 380	99 617
- Débiteurs divers – Société de Groupe	456 115	175 550
- Autres débiteurs divers	-	3 079
- Etat report IS	1 087 969	969 688
- TVA déductible	45 303	25 309
- Charges constatées d'avance	10 793	13 018
- Acomptes provisionnels	129 812	4 480
- Prêt au personnel	9 688	9 688
- Prêt CNSS	1 507	-
- Personnel - avances et acomptes	7 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>1 891 894</u>	<u>9 572 847</u>

(B-6)-Placements et autre actifs financiers :

Les placements présentent au 31/12/2021 un solde de **2 000 000** dinars et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Certificat de dépôt- échéance 18/02/2021	-	4 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 15/03/2021	-	5 000 000
- Compte à terme - échéance 31/01/2022	2 000 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>2 000 000</u>	<u>9 000 000</u>

(B-7)-Liquidités et équivalents de liquidités / Concours Bancaires et autres passifs courants :

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2021 un solde de **9 062 610** dinars contre **1 215 444** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Banques	9 060 622	1 213 364
- Caisse	1 988	2 080
<u>TOTAL</u>	<u>9 062 610</u>	<u>1 215 444</u>

(B-8)-Capitaux propres :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **579 399 680** dinars contre un solde de **578 359 246** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Capital	549 072 620	549 072 620
- Réserves légales	8 907 614	7 835 052
- Résultats Reportés	63 000	109 939
- Réserves et primes liées au capital	324	324
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>558 043 558</u>	<u>557 017 935</u>
- Résultat de l'exercice	21 356 122	21 341 311
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>579 399 680</u>	<u>578 359 246</u>

Le résultat par action se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat de la période	21 356 122	21 341 311
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,389</u>	<u>0,389</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Exercice clos le 31 décembre 2021

	Capital Social	Réserves Légales	Résultats Reportés	Autres compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2019	549 072 620	6 866 944	311 940	324	19 050 226	575 302 053
Affectation résultat PV AGO du 25/06/2020		968 108	18 082 118		(19 050 226)	-
Distribution des dividendes (0,333 dinars par action)			(18 284 118)			(18 284 118)
Résultat net de la période au 31/12/2020					21 341 311	21 341 311
Solde au 31 décembre 2020	549 072 620	7 835 052	109 939	324	21 341 311	578 359 246
Affectation résultat PV AGO du 25/06/2021		1 072 562	20 268 749		(21 341 311)	-
Distribution des dividendes (0,370 dinars par action)			(20 315 687)			(20 315 687)
Résultat net de la période au 31/12/2021					21 356 122	21 356 122
Solde au 31 décembre 2021	549 072 620	8 907 614	63 000	324	21 356 122	579 399 680

(B-9)-Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **188 299** dinars contre **17 733** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Fournisseurs d'exploitation	188 299	17 733
<u>TOTAL</u>	<u>188 299</u>	<u>17 733</u>

(B-10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **2 369 976** dinars contre **1 522 561** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Charges à payer	1 319 844	760 104
- Etats impôt sur les sociétés	135 085	144 235
- Contribution Sociale de Solidarité	9 006	5 669
- CNSS	161 821	130 989
- Etat-Retenu à la source sur salaires	30 404	37 330
- Etat-autres impôts à payer	11 668	12 289
- TVA collectée	611 441	363 922
- Crédoiteurs divers	90 707	68 024
<u>TOTAL</u>	<u>2 369 976</u>	<u>1 522 561</u>

VI. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

(R-1)-Dividendes :

Les dividendes s'élèvent au 31 décembre 2021 à **20 942 799** dinars contre **22 354 097** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Dividendes- Société Tunisienne des Industries Alimentaires	19 558 680	13 709 355
- Dividendes- Centrale laitière du Cap-Bon	-	6 170 451
- Dividendes- Société des boissons du Cap-Bon	-	1 216 001
- Dividendes- Delta plastic	1 384 119	1 258 290
<u>TOTAL</u>	<u>20 942 799</u>	<u>22 354 097</u>

(R-2)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 31/12/2021 à **5 135 917** dinars contre **2 997 515** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Management fees- Société des boissons du Cap-Bon	700 143	477 499
- Management fees- Centrale laitière du Cap-Bon	425 740	600 000
- Management fees- Centrale laitière du Nord	1 673 134	794 158
- Management fees- Centrale laitière Sidi-Bouزيد	1 486 727	582 849
- Management fees- Delta Plastic	150 031	121 504
Management fees- SDEM	700 143	421 505
<u>TOTAL</u>	<u>5 135 917</u>	<u>2 997 515</u>

(R-3)-Achats services et prestations :

Les achats de services et prestations s'élèvent au 31/12/2021 à **108 618** dinars contre **179 132** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
_ Rémunération d'intermédiaires et honoraires	157 123	189 389
_ Achats d'approvisionnement consommés	15 186	70 979
_ Transferts de charges	(63 691)	(81 236)
<u>TOTAL</u>	<u>108 618</u>	<u>179 132</u>

(R-4)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 31/12/2021 à **3 607 506** dinars contre **2 403 363** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Salaires	2 023 556	1 560 919
- Charges connexes aux salaires	97 770	100 972
- Autres charges de personnel	896 379	333 603
- Charges sociales	589 801	407 869
<u>TOTAL</u>	<u>3 607 506</u>	<u>2 403 363</u>

(R-5)-Dotations nettes aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31/12/2021 à **779 749** dinars contre **1 662 310** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Dotations aux amortissements	113 945	62 310
- Provisions pour risques et charges	165 804	100 000
- Provisions sur titre de participation	500 000	1 500 000
<u>TOTAL</u>	<u>779 749</u>	<u>1 662 310</u>

(R-6)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2021 à **550 187** dinars contre **320 676** dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Frais postaux et frais de télécommunication	8 092	4 176
- Services bancaires et assimilés-Commissions	1 044	850
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	100 000	100 000
- Publicité	10 011	17 666
- Location	62 304	66 474
- Réception	59 927	42 845
- TFP	43 740	31 437
- FOPROLOS	26 870	18 718
- TCL-TIB	10 795	7 134
- Droits d'enregistrement et de timbre	5 362	9 957
- Taxes sur véhicules	2 040	1 167
- Redevance logiciel	404 107	168 748
- Jetons de présence	125 000	75 000
- Voyages et déplacement	55 751	4 320
- Prime d'assurance	11 764	7 207
- Charges diverses ordinaires	317 861	103 220
- Transfert charge-Autre charges	(694 481)	(338 242)
<u>TOTAL</u>	<u>550 187</u>	<u>320 676</u>

(R-7)-Produits des placements :

Les produits de placement s'élèvent au 31/12/2021 à **456 095** dinars contre **705 184** dinars durant l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
- Intérêts/ Placements	388 753	667 897
- Intérêts créditeurs	67 620	37 287
- Autres	(278)	-
<u>TOTAL</u>	<u>456 095</u>	<u>705 184</u>

VII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(F-1)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	Au 31 Décembre		<u>Variation</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	
- Clients et comptes rattachés	3 433 154	2 125 304	1 307 850
- Fournisseurs et comptes rattachés	188 299	17 733	170 566
- Autres actifs courants	1 891 894	9 572 847	(7 680 953)
- Autres passifs courants	2 369 975	1 522 562	847 413

VIII. Engagements hors bilan

- Engagement donné à l'AMEN BANK

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la société « AMEN BANK » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 65.500 actions nouvellement émises par la société « la Centrale Laitière du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 111 dinars et souscrites et libérées par la société « AMEN BANK ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par « la Centrale Laitière du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des Discounted Cash-Flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

- Engagement donné à SICAR AMEN

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la société « SICAR AMEN » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 45.000 actions nouvellement émises par la « Société des boissons du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 286 dinars et souscrites et libérées par la société « SICAR AMEN ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par la « Société des boissons du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des Discounted Cash-Flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

IX. Autres notes

- Parties liées

Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à conclure avec la société IMMOBILIERE MEDDEB « I-MED » une convention de mise à disposition - occupation des espaces de travail et prestations annexes portant sur une superficie de 170,84 m2 composée de plusieurs espaces de travail, salles de réunion, espaces de bureaux, places parking et les parties communes disponibles aux rez-de-chaussée (moitié hall), 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème étage, bloc A de l'immeuble « JOUMENA » sise à la Zone d'Activité Keireddine, la Goulette – Tunis – 2060, ainsi

que la mise à disposition de bureaux, matériel informatique et de télécommunication, connexion internet, de personnel de ménage, de sécurité, d'entretien, de gestion du courrier...

Cette convention est consentie pour une période de cinq années, commençant le 1^{er} Juin 2020 et finissant le 31 mai 2025, moyennant un loyer annuel de 39 491 dinars payable mensuellement et majoré de 7% l'an.

La charge constatée, à ce titre, en 2021 s'élève à 41 104 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 26 Avril 2022 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière du Cap-Bon » un placement inter société d'un montant de 2.000.000 dinars, souscrit le 02 Mars 2021 et échéant le 31 Janvier 2022 rémunéré à 6,23% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 105 218 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière du Cap-Bon » un placement inter société d'un montant de 5.000.000 dinars, souscrit le 15 Décembre 2020 et échéant le 23 Aout 2021 rémunéré à 6,13% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 200 076 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière de Sidi-Bouzid » un placement inter société d'un montant de 4.000.000 dinars, souscrit le 29 Septembre 2020 et échéant le 18 Février 2021 rémunéré à 6,79% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 36 968 dinars.

Votre société a facturé, moyennant des notes de débit, certaines prestations relatives à des charges de fonctionnement pour un montant total, en hors taxes, de 758 172 dinars répartis comme suit :

- 229 667 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 220 073 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » ;
- 157 183 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ;
- 73 684 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;
- 37 281 dinars pour « la Société Délice des Eaux Minérales » ;
- 32 139 dinars pour « la Compagnie Fromagère » ; et
- 8 145 dinars pour « la DELTA PLASTIC ».

Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à conclure avec la « Société Délice des Eaux Minérales » une convention de gestion, en vertu de laquelle votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette société moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Ladite convention est entrée en vigueur à compter du 1^{er} Juin 2020.

Le revenu constaté à ce titre en 2021, s'élève, en hors taxes à 700 143 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 3 585 601 dinars répartis comme suit :

- 425 740 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 1 673 134 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 1 486 727 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2021, s'élèvent, en hors taxes à 850 173 dinars, à hauteur de 700 143 pour « la société des boissons du Cap-Bon », et de 150 031 pour la « DELTA PLASTIC ».

L'AGO de la STIAL tenue le 24 Juin 2021 a décidé de distribuer des dividendes pour 45 475 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 19 558 680 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 29 Mars 2021 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 384 240 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 384 119 dinars.

DELICE HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Délice Holding SA » pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 582 323 759 dinars, un bénéfice net de 21 356 122 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Délice Holding SA », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Immobilisations financières

➤ Risque identifié

Etant une société Holding, les immobilisations financières présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (**B-3**), les immobilisations financières sont constituées exclusivement par des titres de participation, dont la valeur comptable nette de provision s'élève au 31 décembre 2021 à 565 570 688 dinars et représente 97% du total des actifs.

En se référant à la note aux états financiers (**IV**), la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur de marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Ainsi, la Direction s'appuie essentiellement sur les informations communiquées par les filiales se rapportant sur leurs situations financières actuelles, en se référant notamment aux derniers états financiers audités et à leurs perspectives futures, pour apprécier l'existence d'un indice de dépréciation, qui, par la suite, mérite d'être provisionné ou non. En outre, elle a pris en considération l'effet de synergie entre les différentes sociétés du groupe opérant dans un secteur compatible.

Compte tenu l'importance de la rubrique immobilisations financières et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des immobilisations financières sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des

lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société « Délice Holding SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

FINOR

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE

DELICE HOLDING SA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING SA »,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner, à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Opération nouvelle

Le conseil d'administration réuni le 26 Avril 2022 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière du Cap-Bon » un placement inter société d'un montant de 2.000.000 dinars, souscrit le 02 Mars 2021 et échéant le 31 Janvier 2022 rémunéré à 6,23% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 105 218 dinars.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

B-1 Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à conclure avec la société IMMOBILIERE MEDDEB « I-MED » une convention de mise à disposition - occupation des espaces de travail et prestations annexes portant sur une superficie de 170,84 m2 composée de plusieurs espaces de travail, salles de réunion, espaces de bureaux, places parking et les parties communes disponibles aux rez-de-chaussée (moitié hall), 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème étage, bloc A de l'immeuble « JOUMENA » sise à la Zone d'Activité Keireddine, la Goulette – Tunis – 2060, ainsi que la mise à disposition de bureaux, matériel informatique et de télécommunication, connexion internet, de personnel de ménage, de sécurité, d'entretien, de gestion du courrier... .

Cette convention est consentie pour une période de cinq années, commençant le 1^{er} Juin 2020 et finissant le 31 mai 2025, moyennant un loyer annuel de 39 491 dinars payable mensuellement et majoré de 7% l'an.

La charge constatée, à ce titre, en 2021 s'élève à 41 104 dinars.

B-2 Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière du Cap-Bon » un placement inter société d'un montant de 5.000.000 dinars, souscrit le 15 Décembre 2020 et échéant le 23 Aout 2021 rémunéré à 6,13% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 200 076 dinars.

B-3 Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à consentir à la « Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد » un placement inter société d'un montant de 4.000.000 dinars, souscrit le 29 Septembre 2020 et échéant le 18 Février 2021 rémunéré à 6,79% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2021 s'élève à 36 968 dinars.

B-4 Le conseil d'administration réuni le 28 Janvier 2021 a autorisé, à postériori, votre société à conclure avec la « Société Délice des Eaux Minérales » une convention de gestion, en vertu de laquelle votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette société moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Ladite convention est entrée en vigueur à compter du 1^{er} Juin 2020.

Le revenu constaté à ce titre en 2021, s'élève, en hors taxes à 700 143 dinars.

B-5 Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Centrale Laitière du Cap-Bon », la « Centrale Laitière du Nord » et la « Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 3 585 601 dinars répartis comme suit :

- 425 740 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 1 673 134 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 1 486 727 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2021, s'élèvent, en hors taxes à 850 173 dinars, à hauteur de 700 143 pour « la société des boissons du Cap-Bon », et de 150 031 pour la « DELTA PLASTIC ».

C- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

C-1 Votre conseil d'administration réuni le 11 Décembre 2019 prend acte de la cessation de Monsieur Mohamed MEDDEB de ses fonctions de Président Directeur Général suite à la modification du mode de gouvernance et la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil et celle du Directeur Général et décide, par conséquent, de le nommer en qualité du Président du Conseil d'Administration à partir du 11 Décembre 2019 expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

Aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2021.

C-2 Votre conseil réuni le 11 Décembre 2019 prend acte de la démission de Madame Nadia MEDDEB DJILANI en sa qualité de Directeur Général Adjoint et décide de la nommer en tant que Directeur Général de la société à partir du 11 décembre 2019 expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

A ce titre, le même conseil décide de lui attribuer une rémunération fixée à Neuf Mille Cinq Cent Dinars net par mois sur la base de 14 mensualités jusqu'à la fin de son mandat.

En outre, le conseil décide d'allouer au Directeur Général un bonus annuel brut de 111 949 dinars.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2021 est de 398 692 dinars répartis comme suit :

- Salaire Brut : 316 471 dinars ; dont bonus annuel estimé à 111 949 dinars ; et
- Diverses charges sociales : 82 221 dinars.

C-3 Votre conseil d'administration réuni le 1^{er} Juillet 2019 a renouvelé le mandat de Madame Cyrine MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint et a donné pouvoir au Président Directeur Général pour fixer ses émoluments.

Par ailleurs, et suite au changement du mode de gouvernance et la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil et celle du Directeur Général, le conseil d'administration du 11 Décembre 2019 a décidé le maintien de Madame Cyrine MEDDEB à son poste de Directeur Général Adjoint.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2021 est de 382 912 dinars répartis comme suit :

- Salaire Brut : 303 988 dinars ; dont bonus annuel estimé à 111 948 dinars ; et
- Diverses charges sociales : 78 924 dinars.

C-4 Votre conseil d'administration réuni le 1^{er} Juillet 2019 a renouvelé le mandat de Monsieur Mohamed Ali MEDDEB en sa qualité de Directeur Général Adjoint et a donné pouvoir au Président Directeur Général pour fixer ses émoluments.

Par ailleurs, et suite au changement du mode de gouvernance et la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil et celle du Directeur Général, le conseil d'administration du 11 Décembre 2019 a décidé le maintien de Monsieur Mohamed Ali MEDDEB à son poste de Directeur Général Adjoint.

Votre conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a fixé sa rémunération comme suit :

- Une partie fixe sous forme d'un salaire mensuel net de 7.000 dinars.
- Une partie variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2021 est de 261 471 dinars répartis comme suit :

- Salaire Brut : 207 801 dinars dont bonus annuel estimé à 56 898 dinars ; et
- Diverses charges sociales : 53 671 dinars.

C-5 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de DELICE HOLDING SA, se détaillent comme suit :

- Les rémunérations brutes et avantages servis au Président Conseil d'Administration par les filiales au titre de 2021 se détaillent comme suit :

Filiale	Salaires (en TND)	Primes de performance (en TND)
La Centrale Laitière du Cap-Bon	717 408	125 000
La Centrale Laitière du Nord	343 744	-
La Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد	505 295	156 250
La Société des Boissons du Cap-Bon	614 190	109 375
La Compagnie Fromagère	301 899	-
La Société Tunisienne des Industries Alimentaires	1 079 790	421 509

- Les rémunérations brutes et avantages servis au Directeur Général Nadia Meddeb par les filiales au titre de 2021 se détaillent comme suit :

Filiale	Salaires (en TND)	Primes de performance (en TND)
La Société Tunisienne des Industries Alimentaires	291 535	127 252

Par ailleurs, la Société Tunisienne des Industries Alimentaires a mis à la disposition du Président Conseil d'Administration une voiture de fonction, un quota carburant de 500 litres par mois et la prise en charge des frais téléphoniques.

- Des honoraires ont été servis à un administrateur par la filiale, la Centrale Laitière du Cap-Bon pour 597 960 dinars hors taxes.

En outre, ladite société a mis à sa disposition une voiture de fonction ainsi que la prise en charge des dépenses y afférentes.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

Mohamed LOUZIR

FINOR

Karim DEROUICHE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 02 Juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMASTU Limited) & Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

Groupe DELICE
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		6 499 706	5 542 934
-Amortissements Immobilisations incorporelles		(5 266 185)	(4 918 016)
	(1)	1 233 521	624 918
Immobilisations corporelles		666 117 891	642 287 805
-Amortissements immobilisations corporelles		(362 296 575)	(321 216 779)
	(2)	303 821 316	321 071 026
Immobilisations financières		5 584 110	4 106 382
-Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(2 027 572)	(1 529 492)
	(3)	3 556 538	2 576 890
Autres actifs non courants	(4)	77 450	410 750
Actifs d'impôts différés	(5)	4 610 375	4 830 506
Total des actifs non courants		313 299 200	329 514 090
Actifs courants			
Stocks		140 848 268	156 232 823
- Provisions pour dépréciation des stocks		(14 020 326)	(11 889 091)
	(6)	126 827 942	144 343 732
Clients et comptes rattachés		42 570 921	35 619 603
-Provisions dépréciation des clients		(7 501 854)	(6 816 027)
	(7)	35 069 067	28 803 576
Autres actifs courants		154 107 169	106 579 096
-Provisions dépréciation des autres actifs courants		(2 473 424)	(2 365 645)
	(8)	151 633 745	104 213 451
Placements et autres actifs financiers	(9)	17 632 453	696 270
Liquidités et équivalents de liquidités	(10)	63 946 637	64 368 386
Total des actifs courants		395 109 844	342 425 415
Total Actifs		708 409 044	671 939 505

Groupe DELICE
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres et passifs			
Capital social		549 072 620	549 072 620
Réserves de restructuration		(472 190 804)	(472 190 804)
Réserves consolidés		143 147 025	106 449 965
Total Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice		220 028 841	183 331 781
Résultat de l'exercice		70 352 493	57 816 018
Total Capitaux propres consolidés		290 381 334	241 147 799
Intérêts des minoritaires		13 765 850	9 546 541
Total Capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires	(11)	304 147 184	250 694 340
Passifs non courants			
Emprunts	(12)	128 812 489	146 424 752
Provisions pour risques et charges	(13)	27 934 475	24 102 763
Passifs d'impôts différés	(14)	6 227 650	3 956 445
Total des passifs non courants		162 974 614	174 483 960
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(15)	144 756 817	129 182 531
Autres passifs courants	(16)	45 756 425	46 604 155
Concours bancaires et autres passifs financiers	(10)	50 774 004	70 974 519
Total des passifs courants		241 287 246	246 761 205
Total passifs		404 261 860	421 245 165
Total Capitaux propres et passifs		708 409 044	671 939 505

Groupe DELICE
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	2021	2020
Revenus	(17)	1 164 933 467	1 060 262 723 *
Autres produits d'exploitation	(18)	21 248 618	17 703 017 *
Total produits d'exploitation		1 186 182 085	1 077 965 740
Variation des stocks des produits finis et des encours		(10 496 965)	19 556 344
Achats consommés	(19)	(849 093 144)	(803 340 972)
Charges de personnel	(20)	(98 882 015)	(89 933 961)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(21)	(58 002 228)	(52 649 276)
Autres charges d'exploitation	(22)	(86 443 206)	(69 375 170)
Total des charges d'exploitation		(1 102 917 558)	(995 743 035)
Résultat d'exploitation		83 264 527	82 222 705
Charges financières nettes	(23)	(9 835 686)	(18 515 249)
Produits financiers	(24)	2 985 233	2 925 430
Autres gains ordinaires	(25)	4 487 640	3 835 022
Autres pertes ordinaires	(26)	(1 086 704)	(262 706)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		79 815 009	70 205 202
Impôts sur les bénéfices		(4 975 441)	(9 486 359)
Impôt différé		(2 491 336)	(1 951 273)
Contribution sociale de solidarité		(301 694)	(405 698)
Résultat des activités ordinaires après impôt		72 046 538	58 361 872
Eléments extraordinaires		(41 964)	(128 243)
Résultat Net de l'exercice		72 004 574	58 233 629
Part revenant aux intérêts minoritaires	(11)	1 652 081	417 611
Résultat net consolidé (part revenant au groupe)		70 352 493	57 816 018
Nombre moyen des actions		54 907 262	54 907 262
	(28)	1,281	1,053

* : Montants retraités pour les besoins de comparabilité

Groupe DELICE
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	2021	2020
Résultat net (Groupe)		70 352 493	57 816 018
<u>Ajustement pour :</u>			
* Part revenant aux intérêts minoritaires	(11)	1 652 081	417 611
* Amortissements, Provisions & Reprises de provisions	(21)	58 002 228	52 649 276
* Variation des :			
- Autres actifs et passifs non courants		-	1 691 366
- Stocks		15 384 555	(21 957 063)
- Créances clients		(6 951 319)	(4 843 569)
- Autres actifs		(47 528 073)	(4 429 868)
- Fournisseurs et autres dettes		11 889 599	(9 083 566)
- Autres passifs courants		(847 731)	4 463 042
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		5 038 908	(760 985)
- Quote-part subvention d'investissement		1 982 745	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		108 975 488	75 962 262
Variation de trésorerie provenant de l'acquisition et des cessions des immobilisations corp. & incorporelles		(32 067 034)	(61 703 843)
Variation de trésorerie provenant des immobilisations financières		(1 477 728)	(395 742)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(33 544 763)	(62 099 585)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement		(17 000 000)	9 525 399
Encaissements suite à l'émission d'actions		2 500 120	2 500 120
Dividendes et autres distributions		(20 315 687)	(18 284 118)
Variation de trésorerie provenant des emprunts		(36 147 555)	5 335 946
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de Financement		(53 963 122)	(10 448 052)
Variation de trésorerie		4 467 603	12 940 024
Trésorerie au début de l'exercice		54 720 197	41 780 174
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(27)	59 187 800	54 720 198

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le **Groupe DELICE** est composé de onze sociétés : DELICE Holding, CLC, CLN, CLSB, SBC, CF, Delta Plastic, STIAL, SOCOGES, SDEM et GDI LISSADIRAT.

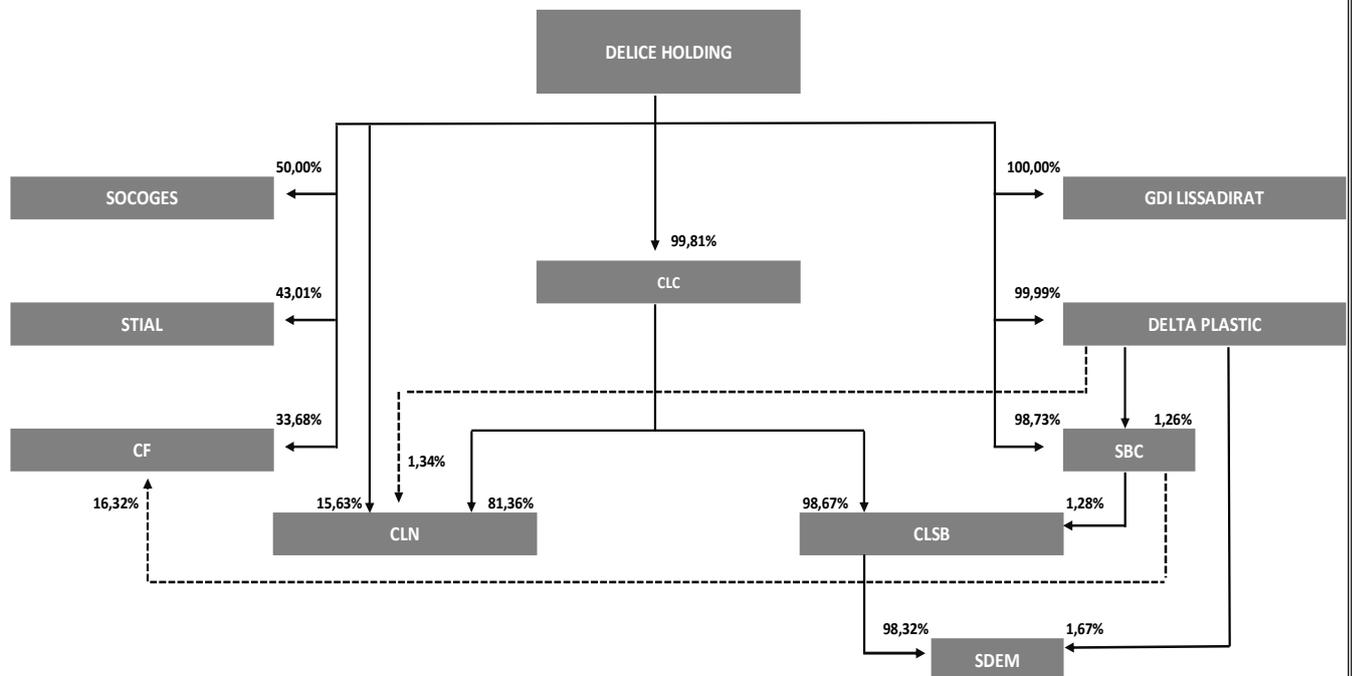
- ✓ La société « DELICE Holding » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2014. Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10.000 dinars divisés en 100 actions de 10 dinars chacune. Conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07 Août 2013, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15.417.888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune. L'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39.488.374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.
 - ✓ La société Centrale Laitière du Cap-Bon « CLC » est une société anonyme créée en 1993, spécialisée dans la fabrication, le conditionnement et la commercialisation du lait et dérivés.
 - ✓ La société Centrale Laitière Du Nord « CLN » est une société anonyme spécialisée dans la transformation du lait et la production de ses dérivés ainsi que la commercialisation des produits laitiers et ses dérivés ainsi que tous produits agroalimentaires.
 - ✓ La Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد « CLSB » est une société anonyme de droit tunisien. Elle a été créée le 13 Juin 2011 et a pour objet la fabrication, le conditionnement et la commercialisation du lait et dérivés, et la production et vente de tout produit agroalimentaire.
 - ✓ La société des boissons du Cap-Bon « SBC » est une société anonyme spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de toute nature de boisson principalement le jus et les boissons gazeuses et non gazeuses.
 - ✓ La société Compagnie Fromagère « CF » est une société anonyme spécialisée dans la fabrication de produits de fromage.
 - ✓ DELTA Plastic est une société à responsabilité limitée créée en 2002 spécialisée dans la production des bouteilles et des emballages en plastique. L'activité de DELTA Plastic consiste exclusivement dans le travail à façon pour le compte de la société du groupe STIAL. Elle produit les bouteilles en plastique pour l'emballage des produits DUNUP.
 - ✓ La Société Tunisienne de l'Industrie Alimentaire « STIAL » est une société anonyme créée en 1978 spécialisée dans la fabrication et la vente de yaourt et autres dérivés de produits laitiers.
 - ✓ La société de commerce et de gestion « SOCOGES » est une société à responsabilité limitée spécialisée dans la réalisation de toutes opérations relatives au groupement au stockage et à la livraison de marchandises, ainsi que toutes les activités se rapportant au transport, au chargement, au
-

déchargement, à l'emballage, au montage, au contrôle de la qualité et au suivi de la clientèle. La SOCOGES assure la distribution des produits des sociétés du groupe.

- ✓ La Société Délice des Eaux Minérales S.A est une société anonyme de droit tunisien créée le 2 mai 2019 spécialisée dans la mise en bouteilles d'eau de source minérale.
- ✓ La Société Tunisienne GDI LISSADIRAT est une société SUARL créée en 2021 avec un capital de 150 000 TND spécialisée dans le commerce international.

II. Périmètre de consolidation au 31/12/2021

Le périmètre de consolidation du groupe DELICE Holding est présenté au niveau du schéma suivant :



III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

A. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe DELICE Holding sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif. Les états financiers consolidés regroupent également toutes les coentreprises dont le groupe exerce un contrôle conjoint.

a. Contrôle exclusif

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Il est à noter que pour la détermination du périmètre de consolidation, le Groupe DELICE Holding a opté pour la prise en compte des contrats de rétrocessions dans le calcul du pourcentage de contrôle et d'intérêts. Ces contrats constituent un engagement de la part de l'une des sociétés du Groupe de racheter des titres qui font l'objet d'une convention de rétrocession ou d'un pacte d'actionnaires.

Ayant pour objet de décrire la réalité économique du groupe et conformément au principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique, l'hypothèse de base retenue, consiste à retraiter les participations qui font l'objet de ces contrats au bilan et à l'état de résultat comme s'ils avaient été acquises à crédit.

Par conséquent le groupe a décidé de comptabiliser ces titres dans le compte « Titres de participation » par le crédit du compte « Emprunts ».

b. Contrôle conjoint

Le contrôle conjoint tel que défini par la NCT 37 est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

B. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société DELICE Holding et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose d'un contrôle.

La société STIAL est détenue à concurrence de 50% par le partenaire stratégique étranger Compagnie Gervais Danone (CGD) et 43,01% par DELICE Holding.

Le pacte d'actionnaires de la société STIAL stipule que :

- Les principales décisions stratégiques et opérationnelles sont prises au niveau du conseil d'administration de la STIAL qui est composé de 4 administrateurs, dont 2 sont désignés par DELICE Holding et 2 désignés par le partenaire étranger. Les décisions ne peuvent être prises qu'en cas d'accord entre les deux actionnaires DELICE Holding et le Partenaire étranger.
- Le conseil délègue au directeur général à l'intérieur des lignes directrices la gestion quotidienne de la société dont la finalité est la réalisation des objectifs assignés.

La société SOCOGES est détenue à concurrence 50% par le partenaire stratégique étranger CGD, 50% par DELICE Holding.

La structure de capital des deux sociétés et le partage des décisions stratégiques financières et opérationnelles prouvent l'existence d'un contrôle conjoint sur les deux sociétés.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les

Société	% contrôle	% d'intérêts	Type de contrôle	Méthode de comptabilisation
DH	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CLN	98,33%	98,18%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CLC	99,81%	99,81%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SDEM	99,99%	99,76%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SBC	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Delta plastic	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CF	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CLSB	99,95%	99,76%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STIAL	43,01%	43,01%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
SOCOGES	50,00%	50,00%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
GDI LISSADIRAT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

suivantes :

a. L'intégration globale

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère DELICE Holding et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et ;
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

b. L'intégration proportionnelle

L'application de la consolidation proportionnelle signifie que le bilan consolidé du Co-entrepreneur inclut sa quote-part des actifs contrôlés conjointement et sa quote-part des passifs dont il est conjointement responsable. L'état de résultat consolidé du Co-entrepreneur comprend sa quote-part des produits et charges de l'entité contrôlée conjointement.

c. Traitement de l'écart d'acquisition

Conformément à la norme comptable nationale (NCT 38) et internationale (IFRS 3)¹, le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société DELICE Holding est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun qui est hors champ d'application de ces deux normes. De ce fait il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :

- Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
- Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées (réserves de restructuration).

¹ Selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprises impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

IV. Principales méthodes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

A. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel industriel	6,67%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureaux	10%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

B. Titres de participation

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur attribution.

C. Stocks

Les stocks du groupe sont essentiellement composés de stocks de matières premières, stocks d'emballages, pièces de rechange, matières consommables, des encours et des produits finis.

Les stocks de produits finis sont valorisés selon la méthode du coût de production incluant :

- Le coût des consommations de matières premières et emballages ;
- Les coûts directement attribuables à la production (principalement consommations d'énergie, consommation de pièces de rechange et de consommables, les charges de personnel directes, les amortissements des immobilisations directement rattachés au cycle de production...);
- Une quotepart des coûts indirects de production ;

Les stocks de matières premières, d'emballages et de pièces de rechange sont valorisés au coût d'achat incluant le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

D. Revenus

Les revenus résultent de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

E. Impôt différé

Les sociétés du Groupe DELICE Holding sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

F. Notes relatives aux rubriques du bilan :

Notes 1 : Immobilisations incorporelles :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels	6 303 358	5 213 550
Concessions de marques et brevets	79 890	46 920
Immobilisations incorporelles en cours	116 459	282 465
Immobilisations incorporelles	6 499 706	5 542 935
Amortissements Logiciels	(5 219 266)	(4 871 097)
Amortissements Concessions de marques et brevets	(46 920)	(46 920)
Amortissements Immobilisations incorporelles	(5 266 185)	(4 918 017)
Immobilisations incorporelles nettes	1 233 521	624 918

Notes 2 : Immobilisations corporelles :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Terrains	11 387 767	11 387 767
Constructions	86 048 561	82 016 771
Matériel industriel	372 505 237	357 536 245
Outillage industriel	11 748 724	10 168 054
Matériel de transport	57 286 019	53 719 716
Installations Techniques, agencements, aménagements	89 848 174	82 903 605
Equipements de bureau	3 351 784	3 246 056
Matériel informatique	11 681 730	10 829 692
Matériel d'emballage	4 015 488	3 713 813
Autres Equipements	2 203 095	2 152 662
Immobilisations en cours	16 041 314	24 613 424
Immobilisations corporelles	666 117 891	642 287 805
Amortissements Constructions	(31 473 362)	(27 585 884)
Amortissements Matériel industriel	(210 743 659)	(185 933 981)
Amortissements Outillage industriel	(7 547 851)	(6 696 615)
Amortissements Matériel de transport	(41 017 319)	(38 130 323)
Amortissements installations Techniques, agencements	(52 353 982)	(45 766 968)
Amortissements Equipements de bureau	(2 316 456)	(1 989 393)
Amortissements Matériel informatique	(9 887 107)	(9 031 912)
Amortissements Matériel d'emballage	(2 984 685)	(2 343 373)
Amortissements Autres Equipements	(2 158 492)	(2 145 717)
Provisions sur immobilisations corporelles	(1 813 662)	(1 592 613)
Amortissements Immobilisations corporelles	(362 296 576)	(321 216 779)
Immobilisations corporelles nettes	303 821 316	321 071 026

La valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 305 054 836 dinars au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Montants en KDT	VB Dec20	Entrées	Cession	reclassement s & retraitements	VB Décembre 21	AMORT 2020	Dotations 2021	Amortissement s/Cession/Repri se	Reprise & retraitements	Amortissements &Provisions Cumulés 21	VCN 2020	VCN 2021
Logiciels	5 213 550	111 315	-	978 493	6 303 358	4 871 096	331 369	-	16 800	5 219 266	342 453	1 084 092
Concessions de marques et brevets	46 920	32 970	-	-	79 890	46 920	16 763	-	(16 763)	46 920	-	32 970
Immobilisations incorporelles en cours	282 465	349 596	-	(515 602)	116 459	-	-	-	-	-	282 465	116 459
Total immobilisations incorporelles	5 542 935	493 881	-	462 891	6 499 706	4 918 016	348 132	-	38	5 266 185	624 918	1 233 521
Terrains	11 387 767	-	-	-	11 387 767	-	-	-	-	-	11 387 767	11 387 767
Constructions	82 016 771	1 555 676	-	2 476 114	86 048 561	27 585 884	3 887 478	1	-	31 473 362	54 430 887	54 575 198
Matériel industriel	357 536 244	7 414 765	(2 897 411)	10 451 636	372 505 237	185 933 981	27 669 799	2 860 119	-	210 743 659	171 602 265	161 761 578
Outils industriel	10 168 055	1 027 821	(74 577)	627 424	11 748 724	6 696 615	973 231	121 995	-	7 547 851	3 471 439	4 200 873
Matériel de transport	53 719 716	4 978 438	(3 201 737)	1 336 255	56 832 671	38 130 323	5 902 184	3 071 857	-	40 960 650	15 589 393	15 872 021
Agencements, aménagements et installations divers	82 903 605	5 090 586	(843)	1 854 826	89 848 174	45 766 968	6 670 335	83 321	-	52 353 982	37 136 637	37 494 192
Equipements de bureau	3 246 056	71 198	(6 972)	41 502	3 351 784	1 989 393	333 603	6 540	-	2 316 456	1 256 663	1 035 328
Matériel informatique	10 829 692	511 239	-	340 802	11 681 730	9 031 913	855 920	725	-	9 887 107	1 797 779	1 794 623
Matériel d'emballage	3 713 813	121 523	(260 239)	440 390	4 015 488	2 343 373	855 359	214 047	-	2 984 685	1 370 441	1 030 803
Autres Equipements	2 152 662	-	-	50 433	2 203 095	2 145 717	12 775	-	-	2 158 492	6 945	44 602
Immobilisation à statut juridique particulier	-	453 348	-	-	453 348	-	56 669	-	-	56 669	-	396 679
Immobilisations en cours	24 613 424	16 564 353	(6 675 291)	(18 461 174)	16 041 314	-	-	-	-	-	24 613 424	16 041 314
Provisions constituées	-	-	-	-	-	1 592 613	221 049	-	-	1 813 662	(1 592 613)	(1 813 662)
Total immobilisations corporelles	642 287 805	37 788 947	(13 117 069)	(841 792)	666 117 891	321 216 779	47 438 402	6 358 605	-	362 296 576	321 071 026	303 821 316
Total immobilisations incorporelles et corporelles	647 830 740	38 282 828	(13 117 069)	(378 901)	672 617 597	326 134 795	47 786 534	6 358 605	38	367 562 761	321 695 944	305 054 836

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de **3 556 538** dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation*	2 254 472	2 254 472
Dépôts et cautionnements	2 062 676	1 570 017
Emprunt National	1 000 000	-
Prêts au personnel	266 962	281 893
Immobilisations financières brutes	5 584 110	4 106 382
Provisions sur titres de participation	(2 000 000)	(1 500 000)
Provisions sur dépôts et cautionnements	(27 572)	(29 492)
Immobilisations financières nettes	3 556 538	2 576 890

(*) Les titres de participations se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation Zitouna Tamkeen	2 000 000	2 000 000
Titres de participation SMADEA	173 770	173 770
Titres de participation BTS	43 602	43 602
Titres de participation Attijari SICAR	22 050	22 050
Titres de participation SODINO	15 000	15 000
Titres de participation UNITED	50	50
	2 254 472	2 254 472

Note 4 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de **77 450** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Charges à répartir	77 450	410 750
Total	77 450	410 750

Note 5 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de **4 610 375** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Actifs d'impôts différés CLC	1 300 167	1 189 076
Actifs d'impôts différés CLN	359 249	130 276
Actifs d'impôts différés CF	1 021 134	1 482 410
Actifs d'impôts différés STIAL	1 005 531	859 988
Actifs d'impôts différés SBC	319 617	533 128
Actifs d'impôts différés SOCOGES	526 233	574 989
Actifs d'impôts différés Delta plastic	78 445	60 639
Total	4 610 375	4 830 506

Note 6 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de **126 827 942** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits finis	41 405 182	52 339 638
Produits en cours	882 546	556 603
Matières premières	31 178 620	31 866 950
Emballages	32 360 026	34 455 663
Pièces de rechanges	28 537 527	31 757 787
Matière consommable	2 600 137	2 971 011
Produits de nettoyage	512 763	392 369
Stocks divers	3 371 466	1 892 802
Total du stock brut	140 848 268	156 232 823
Provisions pour dépréciation des stocks	(14 020 326)	(11 889 091)
Total du stock net	126 827 942	144 343 732

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de **35 069 067** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Clients	37 956 069	32 294 522
Clients douteux	4 614 853	3 325 081
Total brut	42 570 921	35 619 603
Provisions sur créances clients	(7 501 854)	(6 816 027)
Total net	35 069 067	28 803 576

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de **151 633 745** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits et subventions à recevoir	106 591 732	60 780 727
Fournisseurs avances et acomptes	12 542 444	16 997 542
Etat impôts et taxes	24 581 862	23 294 276
Personnel avances et prêts	1 296 964	1 066 618
Charges constatées d'avance	232 722	865 869
Débiteurs divers	8 861 444	3 574 064
Total brut	154 107 169	106 579 096
-Provisions dépréciation des autres actifs courants	(2 473 424)	(2 365 645)
Total net	151 633 745	104 213 451

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements s'élèvent à **17 632 453** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à terme / Certificats de dépôt	17 000 000	-
Autres actifs financiers	632 453	696 270
Total	17 632 453	696 270

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de **63 946 637** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Banques	48 674 788	53 114 607
Caisses	18 563	17 583
Valeurs à l'encaissement	15 253 286	11 236 196
Total	63 946 637	64 368 386

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de **50 774 004** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Concours bancaires	4 758 837	9 648 188
Crédits financement cycle d'exploitation	3 000 000	31 838 869
Emprunts échéance à moins d'un an	12 627 105	18 124 809
Financement en devises	15 801 280	-
Intérêts courus	14 586 783	11 362 653
Total	50 774 004	70 974 519

Note 11 : Capitaux propres**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercice clos le 31 Décembre 2021

	Capital social	Réserves de restructuration	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (part du groupe)	Intérêts des minoritaires/réserves	Intérêts des minoritaires/résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2019	549 072 620	(472 190 804)	80 884 039	46 529 346	204 295 201	10 218 188	(3 518 125)	210 995 264
Affectation résultat			46 529 346	(46 529 346)		(3 518 125)	3 518 125	-
Distribution des dividendes			(18 284 118)		(18 284 118)	(46 401)		(18 330 519)
Subvention d'investissement			(2 679 214)		(2 679 214)	(24 940)		(2 704 154)
Variation du pourcentage d'intérêt			(88)		(88)	88		-
Augmentation du capital						2 500 120		2 500 120
Résultat consolidé de l'exercice 2020				57 816 018	57 816 018		417 611	58 233 629
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020	549 072 620	(472 190 804)	106 449 965	57 816 018	241 147 799	9 128 930	417 611	250 694 340
Affectation résultat			57 816 018	(57 816 018)		417 611	(417 611)	-
Distribution des dividendes			(20 315 688)		(20 315 688)	(121)		(20 315 809)
Subvention d'investissement			(806 015)		(806 015)	25 976		(780 040)
Variation du pourcentage d'intérêt			2 746		2 746	41 253		43 999
Augmentation du capital						2 500 120		2 500 120
Résultat consolidé de l'exercice 2021				70 352 493	70 352 493		1 652 081	72 004 574
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021	549 072 620	(472 190 804)	143 147 025	70 352 493	290 381 334	12 113 769	1 652 081	304 147 184

Note 12 : Emprunts

Les emprunts présentent un solde de **128 812 489** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts	128 812 489	146 424 752
Total	128 812 489	146 424 752

Note 13 : Provisions

Les provisions présentent un solde de **27 934 475** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour risques et charges	17 177 553	14 902 687
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	10 756 922	9 200 076
Total	27 934 475	24 102 763

Note 14 : Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés présentent un solde de **6 227 650** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
CLC-Passif d'impôt différé	4 591 082	3 161 140
CLN-Passif d'impôt différé	1 636 568	795 305
Total	6 227 650	3 956 445

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de **144 765 817** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	80 509 060	83 483 064
Fournisseurs effets à payer	32 169 740	20 612 752
Fournisseurs d'immobilisations	11 591 410	7 906 723
Fournisseurs factures non parvenues	20 486 606	17 179 992
Total	144 765 817	129 182 531

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de **45 756 424** dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	17 950 239	13 899 587
Clients avances et acomptes	1 639 442	3 938 185
Comptes de personnel	7 714 746	7 385 122
Cotisations sociales	3 327 271	3 725 976
Etat impôts/taxes	7 836 240	11 814 574
Actionnaires, dividendes à payer	890 740	1 068 092
Créditeurs divers	6 397 747	4 772 619
Total	45 756 424	46 604 155

G. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

Note 17 : Revenus

Les revenus s'élèvent à **1 164 933 467** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Ventes locales	995 056 339	887 087 675 *
Ventes à l'export	40 881 000	32 629 456
Ristournes et rabais	(9 099 857)	(6 104 908)
Subventions d'exploitation	138 095 985	146 650 499
Total	1 164 933 467	1 060 262 723

* : montants retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 18 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à **21 248 619** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Subventions stockage de lait	12 838 030	10 604 124
Autres produits d'exploitation	6 427 844	5 486 589 *
Quote part subvention d'investissement	1 982 745	1 612 304
Total	21 248 619	17 703 017

* : montants retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 19 : Achats consommés

Les achats consommés s'élèvent à **849 093 144** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Achats matières premières	550 902 731	570 576 743
Achats matières consommables et emballages	174 549 375	177 683 264
Variation des stocks	96 635 079	27 822 779
Achats non stockés de matières, fournitures et consommables	26 158 210	24 933 706
Achat de prestation de services	2 831 042	3 421 984
Achats de marchandises consommées	37 086	29 194
Rabais et ristournes sur achats	(2 020 379)	(1 126 698)
Total	849 093 144	803 340 972

Note 20 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à **98 882 015** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	83 942 923	75 190 342
Charges sociales	11 805 019	11 044 826
Autres charges de personnel	3 134 072	3 698 793
Total	98 882 015	89 933 961

Note 21 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **58 002 228** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations	47 786 534	43 196 679
Dotations (nettes) aux provisions pour risques et charges	5 248 596	4 184 739
Dotations (nettes) aux provisions /des titres de participations	498 080	1 500 000
Dotations (nettes) aux provisions pour dépréciation du stock	2 131 235	260 827
Dotations (nettes) aux provisions pour dépréciations des créances / autres actifs	2 004 483	2 863 664
Dotations (nettes) aux résorptions des frais préliminaires	333 300	643 367
Total	58 002 228	52 649 276

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **86 443 206** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Publicité	19 841 069	16 968 788
Honoraires & rémunération d'intermédiaire	7 269 384	6 662 182
Entretien & réparation	13 061 422	9 068 190
Locations	8 206 789	9 442 861
Charges d'assurance	2 363 902	2 690 290
Redevances	3 093 885	2 752 357
Services extérieurs	192 692	171 769
Transport de biens	19 083 114	8 620 966
Voyages et déplacements	1 216 139	1 071 576
Services bancaires	368 827	636 886
Frais de télécommunications	578 070	558 680
Sous-traitance	453 991	663 091
Impôts et taxes	3 194 315	2 874 699
Jetons de présence	183 750	105 000
Charges diverses ordinaires	3 052 239	2 607 874
Autres charges d'exploitation	4 283 619	4 479 961 *
Total	86 443 206	69 375 170

* : montants retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à **9 835 686** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'intérêts	9 501 947	16 035 452
Pertes/gains de changes	333 740	2 479 797
Total	9 835 686	18 515 249

Note 24 : Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à **2 985 233** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits des placements et des comptes courants	2 985 233	2 925 430
Total	2 985 233	2 925 430

Note 25 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **4 487 640** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur cession d'immobilisations	547 374	426 679
Autres gains ordinaires	3 940 266	3 408 343
Total	4 487 640	3 835 022

Note 26 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à **1 086 704** dinars en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Pertes sur cession d'immobilisations	967 234	20 498
Autres pertes ordinaires	119 470	242 208
Total	1 086 704	262 706

H. Notes relatives aux rubriques de l'état des flux de trésorerie :

Note 27 : Trésorerie nette

<u>Liquidités, équivalents de liquidités (A)</u>	<u>Solde au 31/12/2021</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>
Banques	48 674 788	53 114 607
Valeurs à l'encaissement	15 253 286	11 236 196
Caisses	18 563	17 583
Total (A)	63 946 637	64 368 386

<u>Concours bancaires et autres passifs financiers (B)</u>	<u>Solde au 31/12/2021</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>
Concours bancaires	4 758 837	9 648 188
Total (B)	4 758 837	9 648 188

Trésorerie nette (A-B)	59 187 800	54 720 198
-------------------------------	-------------------	-------------------

I. Autres notes :

Note 28 : Détermination du résultat par action :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat net consolidé (A)	70 352 493	57 816 018
Nombre des actions en début de période	54 907 262	54 907 262
Nombre des actions en fin de période	54 907 262	54 907 262
Nombre moyen des actions (B)	54 907 262	54 907 262
Résultat par action en dinars (A/B)	1,281	1,053

Note 29 : Engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan donnés se présentent au 31 décembre 2021 comme suit :

Libellé	Société	Montant
Crédits documentaires	CLN	493 320 €
Engagement par Signature	CLSB	126 000 DT
Engagements donnés à la douane	SOCOGES	67 501 DT
Admission temporaire	STIAL	1 045 060 DT
Cautions provisoires	STIAL	5 000 DT
Autres cautions	STIAL	2 693 905 DT
Aval effet sur l'étranger	STIAL	1 942 000 DT

Par ailleurs les sociétés du groupe ont donné des nantissements sur Titres Fonciers, sur Fonds de Commerce et Matériel qui se détaillent comme suit :

- Pour l'obtention de certains crédits auprès des établissements financiers, la Compagnie Fromagère a accordé des garanties se détaillant comme suit :

Désignation	Montant en DT
Nantissement du fonds de commerce et matériel au profit Attijari BANK	4 000 000
Nantissement du fonds de commerce et matériel au profit Attijari BANK	4 000 000
Nantissement de fonds de commerce et matériel au profit de l'Amen Bank	6 000 000
TOTAL	14 000 000

- La SBC a obtenu deux emprunts auprès d'ATTIJARI BANK pour 7.000.000 DT et 6.000.000 DT rémunérés au taux de TMM + 1%. En garantie des emprunts contractés, la Société des Boissons du Cap Bon a accordé des hypothèques immobilières et des nantissements de fonds de commerce et du matériel au profit d'Attijari Bank.
- En garantie du crédit de gestion octroyé en 2020 pour un montant de 3.250.000 Dinars, la Société Délice des Eaux Minérales a accordé des nantissements du fonds de commerce et du matériel installé à l'usine au profit d'Attijari Bank.
- La « CLC » a accordé des hypothèques et des nantissements de fonds de commerce et matériel au titre de ses crédits de gestion accordés. De même, la « CLC » a accordé des conventions des rétrocessions d'actions avec les différentes SICAR.

Les hypothèques et nantissements accordés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Banque	Valeur de l'hypothèque ou du nantissement en DT
Attijari Bank	39 000 000
Amen Bank	12 500 000
ATB	12 500 000
Zitouna Bank	4 000 000
BIAT	23 500 000
Total	91 500 000

DELICE HOLDING

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Délice Holding » pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 708 409 044 dinars, un bénéfice net de 70 352 493 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « Délice Holding », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 Avril 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 avril 2022.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du Groupe à poursuivre leurs exploitations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernances une déclaration précisant

que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Tunis, le 28 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet M.S.Louzir

FINOR

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE
